

Engagement social et politique dans le parcours de vie

Jean-François Guillaume and Anne Quénart

Number 51, Spring 2004

Engagement social et politique dans le parcours de vie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/008865ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/008865ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Guillaume, J.-F. & Quénart, A. (2004). Engagement social et politique dans le parcours de vie. *Lien social et Politiques*, (51), 5–14.
<https://doi.org/10.7202/008865ar>

Présentation

Engagement social et politique dans le parcours de vie

On pourrait ne voir dans l'engagement social et politique que l'effort de mobilisation individuelle ou collective d'acteurs soucieux de faire entendre leur voix, en prenant position contre des instances décisionnelles; on pourrait en contrepartie suggérer que l'engagement n'émerge que dans l'espace ouvert par les pouvoirs politiques lorsque, confrontés aux limites — budgétaires, mais pas seulement — de leur action, ils en appellent à la participation et à la responsabilisation des acteurs de la société « civile », dans un discours où se côtoient le sens moral d'une incitation à une action volontaire et le sens juridique d'imputabilité et d'attribution autoritaire de responsabilités. Les formes prises par ces engagements, choisis ou contraints, pourraient apporter un éclairage sur l'organisation des biographies individuelles dans nos sociétés contemporaines: il n'est pas sûr que la jeunesse contemporaine soit portée par le même idéal de participation que celui qui animait les générations précédentes, ni que les formes actuelles de participation empruntent aux mêmes référents idéologiques; de la même façon, l'émergence d'acteurs « seniors », bénéficiant de ressources fortes (du temps, des compétences et des savoirs, une santé physique), dans la sphère des activités bénévoles ou de l'action publique est un fait plus récent et plus novateur aussi. On peut se demander alors comment se met en scène cette participation à la vie de la cité selon les réalités du temps de vie. Pourquoi, comment et où participe-t-on selon les âges? Comment, aux différentes étapes du cycle de vie, gérer l'éventuelle concurrence d'engagements privés, professionnels ou publics? L'engagement politique, le militantisme ou le bénévolat représentent-ils toujours les formes ultimes de responsabilité sociale? Si les modes d'engagement ne peuvent être limités aux formes institutionnalisées ou établies, ces formes ont-elles, pour autant, perdu toute pertinence? Et quel statut donner aux autres lieux ou autres sphères d'activités qui émergent, tel le mouvement altermondialiste, que des acteurs, jeunes ou non, investissent en-dehors des balises institutionnelles? Constituent-ils des lieux d'identification ou d'affiliation à part entière? Ces questions, qui nourrissent ce numéro de *Lien social et politiques*, ont été précédemment abordées dans le cadre d'un colloque organisé par le Comité de recherches « Sociologie de la jeunesse » de l'AISLF (Liège, 2, 3 et 4 avril 2003)¹. Certains des textes qui sont proposés ici y ont été présentés; d'autres s'y sont ajoutés.

Ces questions doivent être situées dans un contexte de changements profonds dans les modes d'intervention du politique. Loin de répondre à une ligne de conduite unique, son action paraît s'organiser autour de grammaires ou de registres empruntant aux idées de contention ou de « proaction », d'intervention (État-gendarme) ou d'assistance (État-

providence), de concertation ou de négociation entre instances étatiques, groupes de pression et (ou) mouvements associatifs. Mais c'est aussi la place même de l'État qui est questionnée, dès lors que des mouvements centrifuges impulsés par le haut et par le bas mettent à mal sa légitimité. L'idée d'une « société civile », probable corollaire de ces glissements successifs, émerge à travers des espaces de participation qui s'ouvrent et se referment, se consolident ou s'affaiblissent. Et ce sont ces espaces qui seront investigués dans les différentes contributions, qu'il s'agisse d'institutions établies ou de formes plus évanescences. C'est dans ces espaces que, mus par des valeurs et des intérêts généralement divergents et mobilisant des ressources très variables, des acteurs individuels et collectifs se rencontrent, débattent, argumentent, se confrontent les uns aux autres. Et que cette action, dès lors qu'elle fait l'objet d'une réappropriation subjective ou d'une formulation collective, devient engagement. L'engagement social et politique n'a pas une forme unique : il peut être militant, bénévole, associatif, syndical... Il apparaîtra aussi que tantôt on affirme la volonté d'exercer une citoyenneté active à un échelon local, tantôt on invoque l'obligation quasi morale d'infléchir l'avenir de l'humanité, tantôt on valorise ou on met à l'épreuve de l'action pratique une série de capitaux individuels ou familiaux, des compétences acquises dans la sphère professionnelle.

Engagement, individualisation et subjectivisation

Une première question qui se pose est celle du sens même de l'engagement, de la participation sociale. Participerait-on donc avant tout pour soi, pour affirmer une identité ou pour satisfaire un besoin de sociabilité ? Roudet, dans un premier texte, montre bien que la participation à la vie associative trouve pour terrain privilégié des activités à haute valeur ajoutée dans la sphère expressive ou identitaire (sports, loisirs, culture). Selon lui, le fonctionnement des associations ne s'articulerait plus « guère avec des normes et des valeurs, dont elles assureraient la transmission, mais plutôt avec la mise en œuvre d'une sociabilité construite sur une valorisation de la subjectivité » : le militantisme, en conséquence, est moins attractif, les contacts (inter)personnels sont centraux dans la participation. « Ce qui tend à disparaître, ajoute-t-il, c'est peut-être une conception de la vie associative en tant qu'expression d'une société civile, espace intermédiaire entre l'individu et l'État » : aujourd'hui, « de nouvelles modalités d'inscription des individus dans l'espace démocratique » émergent. Mais il resterait à savoir, conclut Roudet, si l'individualisation et le privilège donné aux proximités affectives ne vont pas entraîner « une certaine indifférence à autrui, surtout lorsque celui-ci ne prend pas l'image du semblable ».

Jocelyne Lamoureux, pour sa part, voit dans cette « qualité relationnelle » le premier pas vers le processus de réaffiliation de ceux qui entendent quitter une situation d'exclusion et de souffrance. Au sein des groupes relevant du mouvement communautaire autonome québécois, ils vont (re)trouver les ressources requises par l'exercice d'une citoyenneté active. S'appuyant sur une méthodologie d'intervention propre à ces groupes d'action et sur le cadre idéologique qui la sous-tend, ce cheminement relève d'une logique de subjectivation : agir plutôt que subir, s'approprier une parole, donner du sens à son existence. Ce travail de réconciliation, conforté par les métaphores qui organisent le discours des usa-

gers à propos de leur condition actuelle (se recroqueviller, évoluer dans un labyrinthe...), exigerait une réappropriation personnelle du parcours biographique, notamment au travers de l'identification des moments de rupture et de leur compréhension dans un ensemble cohérent. On consultera à ce propos l'article (hors thème) de Voegtli, qui propose une réflexion sur les moments de bifurcation au sein des parcours biographiques. Dans l'expérience des personnes marginalisées, on mesure mieux les données constitutives de la participation sociale : un ancrage relationnel au sein d'une entité collective, une parole organisée qui soutient la réflexion, autorise la compréhension (ou la « compréhension », selon le terme entendu chez les témoins), c'est-à-dire la possibilité de recomposer une vision du monde cohérente, et fonde la capacité argumentative, une estime de soi et une valorisation de l'action personnelle. Les engagements successifs, du groupe communautaire à la sphère publique, sont l'occasion d'expérimenter, d'acquérir ou d'actualiser des compétences et d'esquisser les contours d'une biographie personnelle.

On perçoit également chez Deschenaux et Laflamme l'importance du réseau relationnel ou du capital social dans les processus de participation sociale. Les auteurs soulignent que ce sont les jeunes « non mobiles », ceux qui n'ont pas quitté leur région d'origine, qui témoignent de la participation sociale la plus intense (celle-ci est appréhendée dans une large acception : création de projets dans des domaines aussi divers que le tourisme, le social, les affaires, le sport, la politique, la culture; la prise de responsabilités dans le milieu local; l'implication dans des organisations). S'ils suggèrent que ce constat vient contredire le mythe selon lequel les plus dynamiques quittent leur région d'origine, on pourrait avancer l'idée que la participation à la vie locale témoigne d'un attachement plus fort aux réseaux de relations qui la constituent : encore faudrait-il préciser le sens de cet attachement, et distinguer ce qui relève d'une affinité, d'une fidélité ou d'une loyauté affective envers ses proches ou du poids que fait peser sur certaines destinées individuelles l'appartenance groupale : en d'autres termes, ce qui relève, à l'échelle locale, d'une affiliation élective ayant pour finalité de préserver — ou de retrouver — la qualité du lien social ou de l'effet des modes de reproduction des positions sociales.

Dès lors, peut-il y avoir une participation « désintéressée » ? Prenant l'exemple de l'activité bénévole, comme forme d'engagement contemporain, Gagnon, Fortin, Ferland-Raymond et Mercier avancent qu'elle constituerait une expression de l'individualisme : lorsque les bénévoles disent faire du bénévolat d'abord pour eux-mêmes, les auteurs y voient plus qu'une forme de dénégration visant à alléger la dette de ceux qui profitent de leur don : c'est une façon de saisir l'occasion qui leur est offerte d'affirmer une identité et de prendre en quelque sorte possession du monde au sein duquel leur action prend place. Prenant appui sur les travaux de Taylor (*The Sources of the Self*), Gagnon et al. suggèrent que l'engagement s'organise aujourd'hui autour d'un « idéal, plutôt que par la conformité à des statuts et à des rôles hérités » et que l'enjeu essentiel est celui d'une « recherche de construction de soi dans et par la relation à l'autre ». Au-delà des ressources purement instrumentales, l'entrée dans l'action bénévole comporterait dès lors une facette expressive : sens donné à l'engagement individuel et idéal normatif propre à un segment de ce « marché » de la participation sociale doi-

vent coïncider ou s'ajuster plus ou moins parfaitement. C'est donc dire que les organisations, ou les « communautés morales » (Gagnon et al.), sont autant d'instances de médiation entre l'acteur et le marché qui contribuent à formaliser la demande et à appréhender la légitimité de la motivation du postulant bénévole. Qu'il s'agisse pour celui-ci d'expérimenter la valeur de ressources récemment acquises ou de réactiver un patrimoine, de mettre à profit une réorientation de son parcours biographique ou de prolonger une trajectoire familiale de bénévolat ne change pas grand-chose à l'affaire : une adéquation doit être trouvée entre les ressources possédées et celles qui sont requises par l'engagement. Et dans ce cadre, la capacité de questionnement ou de prise de distance critique — on pourrait suggérer qu'il s'agit là de différentes façons d'exprimer l'idée de « réflexivité » — est une ressource particulièrement précieuse pour l'organisation et pour le bénévole, étant au fondement d'une nouvelle éthique du bénévolat et, plus largement, de la participation sociale et politique.

C'est donc dire que dans ces lieux de participation, c'est une conception du monde qui est mise en place, probablement plus conforme aux intérêts de certains groupes sociaux et aux capitaux dont ils disposent. À cet égard, Gaudet et Reed, partant des travaux de Godbout et Caillé (*L'esprit du don*), posent la question des intérêts à la fidélité envers une organisation militante. Plus fondamentalement, l'idée même du militantisme repose sur une prise de position dans les débats de société et sur la défense d'intérêts particuliers. La participation sociale, associative ou politique n'est en tout cas pas sans bénéfices pour celui qui s'engage : le plus apparent est probablement la possibilité offerte de défendre une cause ou des intérêts dont on est proche; la participation permet également d'acquérir une expérience utile pour accéder au marché de l'emploi (Gaudet et Reed), d'investir l'espace médiatique et public, d'y obtenir une certaine notoriété et une sympathie de la part de la population, de nouer des contacts, de profiter de certains services gratuitement, d'affirmer une nouvelle identité sociale ou de la conquérir et, de la sorte, de s'approprier symboliquement son existence. L'entrée dans le champ du bénévolat paraît elle aussi soumise à de nouvelles contraintes, ne serait-ce que parce qu'avec la laïcisation et la professionnalisation des services sociaux, une compétition s'installe à présent entre bénévoles et salariés (Gaudet et Reed). Il ne suffirait donc plus de le vouloir pour s'engager dans l'action bénévole, il faut démontrer la validité de ses compétences. On peut alors envisager sous un double aspect le poids de la socialisation initiale : d'un côté, considérer que l'exemple d'engagement social donné par les adultes a un effet en « spirale » sur les générations qui suivent (Gaudet et Reed) ou que la culture politique familiale dispose plus ou moins favorablement les jeunes à l'égard de l'action sociale (Roudet); de l'autre, y voir la constitution d'un bagage de compétences, sorte de capital valorisable quand les circonstances l'exigeront ou s'y prêteront.

Formes de participation et visions stratégiques

À certains moments du cycle de vie, l'appel à une participation, et son intérêt, ont une résonance toute particulière : parents d'enfants âgés de plus de 6 ans, femmes « d'âge mur », femmes en début de retraite, tous ces acteurs ont en com-

mun d'être confrontés à des appels à la participation. Si, pour certains, la priorité est donnée à l'engagement et aux opportunités qu'il porte, pour d'autres par contre, on le verra, l'essentiel est de garder une distance face à ce qui fait figure d'un ensemble de contraintes.

En considérant la nature des ressources requises par et pour l'action bénévole, on est presque immanquablement amené à s'interroger sur les stratégies qui orientent les investissements individuels et qui tissent les trajectoires au sein du champ ou du marché de la participation sociale. De ce point de vue, les temporalités militantes décrites par Willemez à propos des avocats et des syndicalistes engagés dans la défense juridique des salariés semblent s'organiser selon trois grands modèles : rupture, fidélité et reconversion. Reposant sur une base de capitaux acquis à travers l'éducation ou l'activité professionnelle, l'engagement militant s'inscrit dans un processus de vieillissement, parce qu'émergent une série de contraintes associées à l'avance en âge, au cycle de vie ou à des évolutions sociales plus générales. Les ressources identitaires qu'il offre constitueraient l'étalon de mesure de son bien-fondé, de sa continuité, de sa réorientation ou de son arrêt.

Cela étant, au-delà des mots ou derrière les mots apparaissent des intérêts et des calculs stratégiques : profits matériels et symboliques, coûts élevés du désengagement, conciliation entre vie privée et vie professionnelle, etc. Il semble aujourd'hui difficile de définir le militantisme selon le seul mode de l'adhésion totale ou d'une remise de soi à l'organisation. La professionnalisation des activités n'y est pas étrangère, parce qu'elle contribue à affaiblir la sociabilité amicale et oblige à une mise à distance critique de sa pratique militante. De telle sorte qu'il se pourrait que l'engagement militant constitue pour certains une sorte de passage transitoire, moment d'expérimentation de modes d'action sociale, ouvrant sur d'autres secteurs de l'intervention politique. Et cette labilité des engagements semble être confortée par l'émergence de nouvelles offres militantes : « contraintes et opportunités issues du monde social, écrit Willemez, se combinent pour permettre les reconversions militantes et autoriser les individus à modifier leur engagement sans pour autant se trahir, en réinvestissant dans d'autres organisations des croyances et des pratiques issues d'anciens engagements ». La concurrence serait donc féroce au sein d'un espace aux limites mal cernées, où certaines causes perdent de leur valeur ou de leur légitimité au profit d'autres jugées plus nobles. L'évolution de la trajectoire militante semble alors se nourrir de l'équilibre trouvé entre une tentation utilitariste et un ancrage expressif : il s'agirait en quelque sorte de trouver ou de faire sa place tout en s'assurant d'une fidélité ou d'une cohérence biographique.

Par ailleurs, pour prendre pied dans ces espaces de participation, et pour en retirer les bénéfices induits ou escomptés, la seule motivation individuelle ne paraît pas suffire. Les opportunités d'entrée, l'orientation des trajectoires individuelles dans et entre les espaces de participation semblent dépendre de plusieurs contraintes, parmi lesquelles on peut relever : les effets combinés de l'appartenance de genre, de l'appartenance générationnelle et du positionnement biographique ; la médiation opérée par une série d'univers symboliques ou de systèmes de représentations idéologiques à por-

tée générale, par exemple les injonctions à la mobilité et à la flexibilité dans la sphère professionnelle; la division sexuée des rôles dans la sphère privée; l'incidence des dispositifs ou des politiques mis en place par les pouvoirs publics.

Et face à ces contraintes, il faut pouvoir mobiliser les ressources requises, un peu comme s'il s'agissait de s'acquitter d'un droit d'entrée préalablement à toute action et à toute participation aux bénéfices... Ainsi, Maisonneuve, s'interrogeant dans son texte sur la participation des femmes aux prises de décisions dans la cité (dans des fonctions d'administratrices au sein d'institutions actives dans l'espace public), fait l'hypothèse que «les femmes s'impliquent dans les instances lorsque leur situation de vie, liée à leur âge, les dégage en partie de leurs responsabilités de mère, épouse et principale responsable des tâches liées à la sphère privée». On pourrait à ce propos suggérer que la question de l'engagement au sein du parcours biographique a une résonance toute particulière pour les femmes, dont l'engagement serait une question de motivation face à des obstacles qu'il leur faut surmonter. Cette participation est centrée sur les organismes publics et parapublics, les instances économiques et politiques leur étant plus fermées, et elle est le fait de femmes «d'âge mûr», ayant une carrière bien amorcée. Est-ce à dire qu'elles ont trouvé là l'opportunité de mobiliser des ressources accumulées en cours d'activité professionnelle, ou de reconvertir un capital constitué à la charnière de l'activité professionnelle et de l'expérience parentale ? Un peu comme si le statut de travailleuse et de mère assurait cette reconnaissance publique de «citoyenne pleinement engagée socialement» et conférerait une sorte d'expertise pour appréhender les enjeux associés à la gestion quotidienne de la cité. Mais à une double condition toutefois : d'une part, cette expertise n'a de valeur qu'à l'échelle d'une action locale (les organismes ne sont pas nationaux); d'autre part, elle doit être confortée par un capital scolaire important (diplôme universitaire) et par des compétences pratiques liées à la maîtrise des «dossiers» et des modes de fonctionnement politiques.

En d'autres circonstances et dans d'autres sphères de la participation, par contre, les univers de représentation sont d'autant plus contraignants qu'ils sont confortés par des dispositifs ou des mesures émanant des pouvoirs publics. Ainsi, Pennec souligne les effets induits par l'Allocation personnalisée à l'autonomie chez les enfants qui, poussés à «un engagement privé contraint», deviennent «employés de leurs parents» âgés et malades. Or cette pression à l'engagement est doublement discriminante. D'une part, elle s'exerce à un moment où les enfants, ayant atteint l'âge de la retraite, formulent des projets «d'ouverture sur de nouvelles temporalités et divers mondes sociaux». D'autre part, elle concerne avant tout les femmes, qui, parce qu'elles sont femmes, retraitées et (pour certaines) ont exercé une activité dans les secteurs de la santé ou du travail social, semblent posséder les compétences — «naturelles» et «professionnelles» — requises par ce soutien. Aussi l'enjeu essentiel est-il, aux yeux de certaines de ces femmes, de garder une distance salutaire à l'égard de cet appel aux engagements privés et aux responsabilités qui en découleraient, d'autant plus que ces engagements, par un procédé de réduction idéologique, sont diversement appréciés selon la sphère dans laquelle ils s'exercent. Ainsi, dans la famille, la logique du dévouement, du don et de l'amour contribue à les invisibiliser; dans la

sphère professionnelle, l'engagement est bien souvent perçu sous le mode du militantisme syndical ou de la participation aux activités des comités d'entreprise. Dès lors, il conviendrait, comme le suggère justement Pennec, de considérer cette invisibilité comme une forme construite de pratiques connues et mises en usage par les politiques publiques dans la régulation des rapports entre les sexes, entre les classes sociales et entre les générations. On comprend ainsi pourquoi, à travers des dispositifs tels que ceux décrits par l'auteure (développement des emplois familiaux, loi sur la parité), certaines se voient assigner les tâches de soutien privé alors que d'autres peuvent accéder aux sphères de l'action publique : en plus des ressources disponibles (qualification professionnelle, par exemple) et des conditions objectives de la transition emploi-retraite, les formes prises par l'engagement public — auquel sont largement invités les jeunes retraités — conditionneraient la position adoptée à l'égard des engagements privés. Ainsi, on pourrait considérer que « certains engagements collectifs se révèlent plus sensibles que d'autres à la concurrence des sollicitations émanant de la sphère privée, ceux qui relèvent de l'éducation, du soin, des diverses formes d'entraide et, plus globalement, de la solidarité » alors que, à l'inverse, « les engagements dans les directions d'organismes et les mandats électifs — dans les collectivités locales par exemple — semblent mieux résister à ces forces de rappel vers les fonctions domestiques et les soins profanes » (Pennec).

Au-delà du local, le monde

L'émergence d'un nouveau champ de la participation sociale est d'ailleurs propice à ces réorientations. La mondialisation et l'altermondialisation sont ainsi prétextes ou supports pour de « nouvelles » formes d'engagement. Certes, les acteurs qui s'exercent à ces « nouvelles » formes de citoyenneté ont en commun de partager un même objet de référence — le monde ou la société-monde — et une même préoccupation : son avenir. Mais, dans les formes mêmes de leur engagement, la diversité est de mise. Est-on bien sûr qu'ils adhèrent aux mêmes causes et aux mêmes conceptions idéologiques, ces *Mémés déchaînées* « dévouées à la défense et à la sauvegarde de la beauté du monde » et « engagées collectivement à participer à l'instauration d'un monde meilleur sur notre mère terre », réactualisant un capital de compétences acquises et exercées dans des mouvements communautaires ou des lieux institutionnalisés de participation (Charpentier et al.); ces jeunes altermondialistes issus des syndicats, des banlieues, des mouvements d'extrême gauche, *black blocks* optant pour la violence, alter-activistes et jeunes libertaires que l'on retrouve dans les grands forums mondiaux ou dans des actions plus locales (Pleyers); ou ces jeunes d'origine immigrée qui privilégient une participation internationale à travers des actions humanitaires, d'entraide ou d'échange (Simard) ?

Dans sa contribution, Simard analyse l'expérience de participation sociale des jeunes Québécois d'origine immigrée (pour plus d'une moitié, d'origine européenne). Elle y voit la marque d'un temps d'expérimentation et d'entrée dans la vie adulte, durant lequel s'éprouve la validité des ressources familiales (connaissance d'une langue étrangère, autonomie et débrouillardise, souplesse et aptitude à l'adaptation...) et pour lequel le réseau de la parenté est largement solli-

cité. La mobilité du jeune s'inscrit d'ailleurs dans le prolongement de toute une trajectoire familiale, mais elle en amplifie les potentialités : on a l'impression que ces jeunes peuvent, sans trop de risques, circuler en-dehors des sentiers battus, créer de nouveaux territoires, découvrir de nouveaux espaces d'expérimentation, comme en écho d'un modèle idéologique axé autour de la mobilité ou du « nomadisme » associé notamment à la nouvelle organisation du travail, modèle valorisant un certain détachement (au propre comme au figuré) et conforté par l'exigence d'un épanouissement personnel et d'une réalisation d'un projet de vie. Aspirations individuelles et injonctions normatives se rencontrent autour de l'idée de mobilité à un moment du parcours biographique qui l'autorise et dans un cadre où les ressources mises à disposition sont pertinentes, suffisantes et accessibles.

Au sein de cette même génération de la globalisation, des modes de participation plus spécifiquement politiques émergent, et si certains se coulent dans le moule de l'engagement porté par des militants plus âgés et « reconvertis » (voir Willemez), d'autres par contre font preuve d'une méfiance à l'égard des appareils des mouvements sociaux traditionnels, d'un investissement plus individualisé et éphémère, ainsi que d'une distance critique et d'une attitude réflexive; d'autres encore, comme le montre Pleyers dans son texte, adoptent des attitudes plus radicales marquées par la violence ou des conceptions simplifiées du monde. Ces modes d'investissement de l'espace public sont en adéquation avec l'expérience de la vie étudiante, faite d'expérimentation, de valorisation des affinités et d'une logique hédoniste (créer et échanger). Et on a le sentiment qu'ici, ce passage dans les « banlieues » de l'engagement offrait, dans un subtil dosage d'individualisme et de solidarité, aux uns l'opportunité de s'approprier un univers de référence et les compétences requises pour y évoluer, aux autres un sentiment plus personnel associé au « bonheur d'être ensemble » et « de se trouver "là où ça se passe" » (Pleyers). Une fois encore, la participation à ces nouveaux espaces, pour peu qu'elle ne se limite pas à la seule convivialité et qu'elle valorise une mise à distance critique de l'engagement, exige de nombreuses ressources : capacité d'analyse, d'initiative personnelle et de compréhension de la situation. Tout se passe comme s'il s'agissait de se plonger au cœur même de l'aventure collective pour mieux éprouver les possibilités de son émergence en tant que sujet à part entière, en tant que « citoyen » ou « activiste » plutôt qu'en tant que « militant », probablement parce que le militant est « condamné » à se fondre dans l'entité collective d'affiliation. Une telle conception paraît par ailleurs relativement fonctionnelle dans un contexte où les associations de jeunes se font et se défont au sein de la mouvance altermondialiste et où la difficulté est dès lors de se faire entendre : à défaut d'une influence « réelle » sur les instances, l'engagement des jeunes leur permet d'éprouver leur capacité d'action individuelle, de mobiliser les ressources, matérielles et symboliques, propres à une société de l'information (réseaux, NTIC, fluidité, réflexivité, individuation, etc.) (Pleyers). Et certains, forts de cette expérience internationale, peuvent espérer rejoindre le cercle plus fermé de ceux qui pèsent sur les orientations des politiques locales.

Les Mémés déchaînées, analysées par Charpentier, Quénart, Guberman et Blanchard, ont pour leur part investi un espace public qu'elles connaissaient bien pour l'avoir déjà fréquenté. Leur action s'appuie sur des référents idéologiques plus solidement implantés (féminisme, pacifisme, écologie notamment) et sur la sympathie qu'elle suscite. On imagine aisément que cette sympathie est plus facile à gagner lorsqu'on offre une sculpture au ministre de l'Environnement pour le féliciter de sa politique sur l'eau que lorsque les jeunes masqués des *black blocks* entendent détruire les symboles du capitalisme et de la consommation de luxe (Pleyers). Si l'idéal inscrit au cœur du mouvement constitue, comme cela a été souligné précédemment, un élément fort d'affiliation identitaire, les moyens choisis ont une incidence non négligeable sur l'intégration groupale et les modes de reconnaissance qui la confortent. Plus que dans les formes évanescences propres aux mobilisations des jeunes altermondialistes, qui entendent garder «un pied dedans et un pied dehors» (Pleyers), l'engagement des Mémés déchaînées s'inscrit dans le registre dominant de l'engagement politique : la légitimité de l'action ne paraît pas problématique, parce qu'elle défend une cause noble (la paix, la justice sociale, l'environnement), recourt à des moyens valorisés (humour, créativité), porte une revendication politique acceptable (une dénonciation des préjugés envers les personnes âgées et les femmes âgées), et peut s'appuyer sur des ressources rares et donc précieuses (du temps, des savoirs, la santé physique). Au lieu d'être un obstacle, les préjugés entourant les aînés pourraient servir de levier à une action collective mettant en scène les nouveaux équilibres à trouver entre générations ou entraîner une dénonciation du modèle social porté par la génération des baby-boomers.

La participation à l'échelle d'une vie

L'engagement, dans sa motivation initiale et dans les formes qu'il prend, ne peut donc être compris sous les seuls registres du don gratuit et de la préservation d'un intérêt général ; en cela, et il n'y a rien là de surprenant ni de bien neuf, il n'y aurait donc pas d'action désintéressée. Mais en définitive, on perçoit mieux l'économie subtile des engagements individuels, qui se constituent entre souci d'autrui et souci de soi, entre convivialité et défense d'intérêts particularistes, entre implication et distanciation : ainsi des engagements publics — tels que des mandats politiques — qui incarnent les formes apparemment les plus abouties de responsabilité sociale pourraient-ils être motivés par une reconversion stratégique ou par une tentative de compromis entre les aspirations à un épanouissement identitaire et les contraintes nées des engagements engendrés par la participation à d'autres sphères.

Cela étant, l'engagement contemporain ne naît ni ne prend forme à partir de rien : il plonge ses racines dans une socialisation familiale, émerge à certains moments du parcours biographique en tant que composante d'un temps d'expérimentation, d'investissement stratégique ou de réorientation d'un parcours professionnel, s'inscrit dans un secteur balisé par les repères normatifs et idéologiques d'associations ou par les dispositifs publics, s'appuie sur des ressources dont la validité ne va pas de soi.

À l'échelle d'une vie, les formes contemporaines de l'engagement seraient parcourues par les exigences identitaires et expressives nées de l'individualisation : il conviendrait tout à la fois d'éprouver des formes de convivialité et d'affinités électives, et d'investir des espaces de participation qui permettent de préserver une distance salutaire à l'égard d'autrui. L'autre à qui l'action se destine doit donc être proche et distant, semblable et différent, car l'heure n'est plus nécessairement au don total et désintéressé de soi.

Jean-François Guillaume
Département de sciences sociales
Faculté d'économie, de gestion et de sciences sociales
Université de Liège au Sart Tilman

Anne Quénart
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Note

- ¹ Ce colloque a été organisé grâce à l'aide financière du Fonds national de la recherche scientifique de Belgique, du ministère de la Communauté française de Belgique, de l'Université de Liège, de la Faculté d'économie, de gestion et de sciences sociales et du Département de sciences sociales de l'Université de Liège.